

## **Circuit de découverte « Feigères, Neydens, Présilly », par Barbara Fleith**

Parking – Zone humide de Feigères – Moulin – La Celle (Neydens) – La Pierre Croisée (Présilly) – L’Agnellu – La petite pierre croisée – Retour au parking.

Longueur du parcours à pied : environ 5 km  
 Départ et retour : parking le long de la route avant l’entrée de Feigères  
 Attention : descente et montée sur chemins forestiers

**Introduction** : Il s’agit de découvrir six lieux de patrimoine des villages de Feigères, Neydens et Présilly. Etant donné que les sites choisis sont en relation avec l’ancienne chartreuse de Pomier, le circuit sera orienté principalement sur l’époque médiévale.

Nous allons découvrir plusieurs initiatives pour mettre ces lieux en valeur actuellement : conservation de la biodiversité ; mécanisme et fonctionnement des anciens moulins, gestion d’un gîte dans un lieu historique, cohabitation avec l’autoroute, amélioration des chemins ruraux pour permettre la découverte et la détente.

Le ruisseau "Nant de la Folle" est bien présent tout au long de cette balade.

Dans l’histoire de Feigères, Neydens et Présilly l’eau est prépondérante :

- Jusqu’au XX<sup>ème</sup> siècle, tous les habitants du village avaient leur puit mais utilisaient volontiers les nombreuses fontaines et les bassins publics.
- Une puissante énergie mécanique était disponible pour les scieries et les moulins. Au moins 5 moulins dont le Moulin Desbornes que nous allons voir - ont fonctionné dans la commune jusqu’au XIX<sup>ème</sup> siècle. Depuis, ils ont tous été transformés en habitations privées.
- Le Nant de la Folle servait également de limite entre les villages.

L’autre centre d’intérêt sera la limitation des territoires avec l’aide des bornes. Nous en découvrirons deux avec leur histoire.

### **1. Zone humide au Stand du Tir (Initiative de l’Association pour la protection de l’environnement de Feigères et de la commune de Feigères)**

Comme son nom l’indique, ce lieu servait de terrain d’entraînement au tir à fusil pour les hommes de Feigères. Ils tiraient cachés par une cabane qui n’existe plus maintenant. Ce site de 150 m2 avait été abandonné depuis les années 50 .

Les bassins, alimentés par une source importante et constante, s’étaient peu à peu enterrés ; une zone humide sauvage s’épanouissait où proliféraient nombre de plantes, insectes, animaux.

L’Apéf a estimé qu’il serait judicieux de sauvegarder cette zone humide pour le bonheur de tous. Cette petite zone appartenait à l’Association du Tir qui n’avait plus de représentant et la municipalité en devint propriétaire. La cabane en très mauvais état et qui menaçait de s’écrouler a été démolie. Sur la deuxième photo, on devine dans cette abondance de végétaux, un bord du bassin.



En avril **2008**, les services techniques de Feigères en déblayant les bassins découvrirent une inscription attestant l'année de leur construction : 1850. Autrefois, les femmes du village se retrouvaient ici, sous un auvent, pour y laver le linge. Les paysans, de retour des pâturages s'y arrêtaient pour abreuver leur bétail.



Le site est redevenu une zone humide riche de toute la vie typique de ces milieux. Voici quelques repères de l'histoire de cette transformation, sauvegarde, renaturation dont l'Apéf a été et reste un rouage important. Depuis, on voit petit à petit la nature reprendre ses droits, les batraciens, les libellules se multiplier, les oiseaux s'y nourrir, la flore et les arbustes s'épanouir, faisant de ce petit coin de Feigères un petit paradis.



## 2. Moulin Desbornes

La commune compte plusieurs moulins rénovés et transformés en habitations privées, dont le moulin Desbornes.

Ce n'est que depuis le XV<sup>ème</sup> siècle que Feigères relève du duché de Savoie. Concrètement, la communauté appartenait au bailliage de Ternier (actuellement Saint-Julien) et était directement contrôlée par les seigneurs du Châtelard qui régnèrent sur les lieux entre 1400 et 1789 dont le château était bâti sur la colline de la Salette. Le village et la colline de la Salette sont séparés par Au bord du ruisseau du Nant de la Folle qui sépare la Salette du village, se trouvait un imposant moulin, le moulin Desbornes construit en :



Mais le moulin ne se situe pas directement sur la Folle. Comment a-t-il pu fonctionner ?



### 3. La Celle et son gîte rural (« Gîte le Vallon » Chaffard), Neydens

Prenez le beau chemin rural qui longe la Folle (environ 1,5 km) pour arriver à la Celle.



#### 4. Pierre de l'autoroute (Communes de Feigères et Présilly)



Reprendre le chemin en obliquant à gauche en direction d'une passerelle qui permet le franchissement de la Folle, puis monter vers le hameau de l'Agnellu. Ce passage d'environ 200 m est un peu raide mais offre une vue splendide.

Traverser le hameau d'Agnellu et longer l'autoroute pour arriver à la grande pierre croisée.

Il s'agit de la pierre croisée qui a été déplacée au moment des travaux de l'autoroute.

La croix sur cette pierre est plus profonde et plus travaillée que celles qui ont pu être trouvées sur les autres pierres croisées. Indiquée sur le plan de Feigères de 1871 comme "granit", cette pierre marquait la limite entre Feigères et Présilly. Au Moyen-Age, de grandes parties de la paroisse de Feigères appartenaient au bailli de Ternier tandis que la paroisse de Présilly était la propriété de la Chartreuse de Pomier (vue sur la Chartreuse, la Maison du Salève et la voie romaine).

*Le compte de Genevois Guillaume III (1315):*

*"Nous Guillaume, ... faisons connaître à tous que ... (les) Religieux de Pomier ... possèdent ... les personnes habitant les villages de Présilly et de Jussy et autres quelconques de l'un et l'autre sexe ... et que sur eux ... ils ont ... les amendes ... et les autres usages universels ... et la juridiction, exceptés seulement les cas qui demandent la mutilation des membres ou la peine et la condamnation au dernier supplice. Cette peine ... quand elle doit être faite ou infligée à quelqu'un de ces hommes à cause d'un crime ou d'un maléfice, n'appartient qu'à nous".*

*(aux comptes de Genevois, le pouvoir séculier)*

## 5. Retour à L'Agnellu



Histoire de l'Agnellu : "dès les temps les plus lointains, les Chartreux de Pomier exploitaient les terres de cette partie de la commune (de Feigères); de par les redevances, servis ou sens qu'ils devaient aux Chartreux, les habitants de L'Agnellu n'étaient en somme que les fermiers à bail perpétuel du couvent. Or, la grande exploitation des Chartreux était l'industrie laitière; aussi encourageaient-ils l'élevage des moutons sur tout leur domaine. C'est ainsi que l'Agnellu devint une vaste métairie et les habitants de paisibles pasteurs. Les chartreux ont quitté depuis longtemps leur couvent, mais le hameau a conservé son nom; l'Agnellu, la terre des agneaux." (Jacquet, Feigères, p. 9/10).

A voir : croix et lavoir.

## 6. Petite pierre croisée

Reprendre le chemin pris pour monter à l'Agnellu et admirer la vue en redescendant :

- vue sur le Jura : Crêt de la neige; la croix du Remlait
- vue sur la Celle
- vue sur la vallée de la Folle
- vue sur la Salette
- vue sur le Salève: la Croisette (berceau de la varappe)

Dans la vallée, tourner à gauche pour suivre le chemin pendant 500 m.

Pour entamer la dernière étape, effectuer un détour dans un bois pour aller à la découverte d'une « petite » pierre croisée.

Celle-ci servait de borne à un territoire contrôlé par les chartreux de Pomier. Le chemin pour y accéder a été débroussaillé et construit par des volontaires et mène au bord de l'eau, sur la rive gauche du nant de la Folle, dans ce bois paisible.

Remonter le chemin parcouru et faire un dénivelé d'environ 60 mètres pour retrouver le chemin initial. Celui-ci s'élève progressivement jusqu'à rejoindre la route qui relie l'Agnellu au chef-lieu de la commune de Feigères. Il ne faut que quelques minutes pour rejoindre le point de départ de la balade.



